

L'info

n°396
février
2023

Saint Brice Courcelles



Les amants de Saint Brice
Jean-Louis et Grisemine

ENSEMBLE POUR 2023

P.8

“ÉDUCATION VOUS-AVEZ DIT ?”

P.11

DOSSIER MOBILITÉ

P.12



Liseron de la Marne Karaoke le 25 février

L'association Le Liseron De La Marne organise sa soirée caricative le **25 février** avec son grand Karaoké. Grande nouveauté à Saint Brice Courcelles ! Les portes seront ouvertes à partir de 19h à la salle des fêtes. Une restauration libre est prévue sur place. Il est souhaitable de réserver les billets sur <http://liserondelamarne.fr>

Et comme nous faisons les choses bien, si vous réservez 6 places nous vous offrons une bouteille de champagne ! Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre pour chanter toute la soirée.

Soirée Cabaret & Repas Dansant Avec Karine Clind'œil

Le samedi 25 mars, Pleins Feux vous invite à une soirée festive à ne pas manquer. La soirée débutera par un cabaret orchestré par la talentueuse Karine Clind'œil qui vous emmènera dans son univers pétillant de paillettes, de chansons et de convivialité.

Après le spectacle, un repas dansant animé par Music & Lights est proposé, au prix de 35€, boissons en sus. Vous pourrez vous inscrire à cette soirée en vous rendant aux permanences organisées à la salle des fêtes les samedis 25 février, 4, 11 et 18 mars de 9h30 à 12h30.

Ne manquez pas cette occasion de passer une soirée inoubliable avec des amis ou en famille !



Rendez-vous vitaminé au marché le samedi 11 février

Le froid hivernal est de retour, c'est le moment de faire le plein de produits réconfortants et de saison au marché de Saint-Brice-Courcelles !

Votre prochain marché aura lieu sur la place Roze le **samedi 11 février** de 14h30 à 18h30 !

En ce mois de février « Aux 4 saisons » vous proposera entre autre des carottes, navets et choux, pour préparer soupes, légumes vapeurs et de bons plats mijotés ! C'est l'occasion également de faire le plein de vitamines et de préparer de succulents desserts fruités : compotes, tartes et salades de fruits frais ! Ce mois-ci, ne manquez pas les pommes, les poires et les kiwis !

Les raclettes et autres fondues au fromage n'ont pas dit leur dernier mot ! Avec « Les Affinés » découvrez de bons fro-

mages de montagnes issus de petits producteurs et de petites coopératives.

Aucune envie de cuisiner ? nous n'allons pas vous en blâmer ! Le marché c'est aussi l'occasion de repartir avec des plats prêts à consommer !

Bonne nouvelle : Le stand de rôtisserie est de retour sur votre marché ! Ne manquez pas non plus les rillettes et conserves artisanales de la Maison Riffard ainsi que le plus large choix de pâtés croûte de la région au stand d'ID&paT !

Pulls, manteaux, écharpes et blousons vous attendent sur les stands de vêtements !

Ce programme vous tente ? Alors, il ne reste plus qu'à mettre une petite croix dans votre agenda et rendez-vous sur la place de la Mairie pour soutenir les petits artisans et repartir avec de bons produits d'origine « France » !



Le spectacle "Tout feu tout Femme" à la Maison des Arts Musicaux (MAM)

Ce spectacle parle des femmes, des instantanés de ce que nous sommes toutes et chacune. Il est question de transmission, d'amour et de liberté et de ce qui nous fait femme de l'enfance à la vieillesse.



Son auteure voulu que « tout feu tout Femme » soit un spectacle : un concert, un cabaret, du théâtre, un objet hybride mêlant tout ce qu'elle aime : du chant, de la musique, de la poésie, du swing et des personnages de théâtre. On obtient un défilé de personnalités féminines qui vont et viennent, les unes parlent, les autres chantent.

Ce spectacle est avant tout un duo de connivence entre une interprète et son frère musicien, entre la chanson française et le jazz, entre des textes et des chansons.

Céline Bardin chanteuse et comédienne.

Avec un passé de 10 ans de jazz vocal et de polyphonie avec le groupe Voix d'accès et 25 années de nombreuses expériences théâtrales (du jeune public à la Commedia dell'Arte et au théâtre contemporain), Céline Bardin est avant tout une interprète : de musique, de mots ou de personnages.

Pour elle, il est question de se mettre au service des émotions partagées et de chanter le feu qui l'anime.

Vincent Bardin compositeur, guitariste et pianiste.

Contrebassiste, compositeur, luthier fantaisiste, pratiquant également le chant, le piano et la guitare, il se forme en autodidacte, puis à l'école générale de Jazz de Berne (Suisse), dont il sort en 1985. Il ne cesse depuis d'enchaîner les créations de spectacles et de concerts.

Vendredi de l'Auditorium (VDA)

le 3 février à 19h

Entrée : 5 € sans réservation

Comité Jumelage soirée bal folk le 4 mars

Le Comité de Jumelage de St Brice Courcelles a le plaisir de vous inviter à sa soirée annuelle, un bal folk qui se déroulera le **samedi 4 mars**. L'animatrice présente vous guidera à travers les pas et les déplacements des danses tandis que le groupe "Passe-Goulette" vous divertira tout au long de la soirée.

Pour réserver votre place, veuillez envoyer votre chèque accompagné de votre réservation **avant le 25 février** à l'adresse suivante : Comité de Jumelage, 15 rue Marcel Pagnol, 51370 St Brice Courcelles. Téléphone : 06 73 17 11 14. Le prix de 18€ comprend l'entrée et une assiette de mignardises.

La soirée débutera à 20h30 à la salle des fêtes. N'hésitez pas à venir accompagné de vos amis pour passer une soirée inoubliable. Nous vous attendons nombreux !





Les jeudis de la Parolière : jeudi 2 février entre 17h et 19h

Le rendez-vous mensuel qui fait la part belle au conte, proposé par l'association La Parolière. Les conteurs amateurs de l'association vous invitent à découvrir leur passion et qui sait ? à vous la transmettre peut-être.

Bébés lecteurs mardi 7 février

Des albums pour les tout-petits, des tapis de lectures et des comptines sont au programme. Il reste des places sur le créneau 10h45-11h15. Gratuit et ouvert à tous, sur inscription au 03-26-87-45-26.



Café langue vendredi 10 février à 17h30

1h de conversation uniquement en anglais, en toute convivialité autour d'une tasse de thé. Entrée libre et gratuite, ouvert à tous les niveaux. Séance coup de cœur ce mois-ci, apportez un film ou un livre que vous avez beaucoup aimé et présentez-le en anglais.

Atelier/concours cinéma pendant les vacances : mettre en scène une bande dessinée

Pour les 48H de la BD (29 mars et 1er avril) la médiathèque proposera un concours. Il s'agira de se filmer en train de jouer une planche de sa BD préférée (et pour cela de recréer chez vous décors et costumes !). Des bandes dessinées et mangas seront à gagner.

Pour mettre toutes les chances de votre côté, venez créer votre film à la médiathèque pendant les vacances. Ainsi nous pourrons vous aider sur la réalisation et la mise en scène. Atelier et concours sont gratuits et ouverts à tous. Nous mettrons à votre disposition du matériel et l'aide des bibliothécaires et bénévoles. Vous pourrez utiliser nos tablettes pour vous filmer.

2 sessions vous sont proposées :

- mercredi 15 février de 14h30 à 17h
- samedi 18 février de 14h30 à 17h

Inscrivez-vous sur l'une d'elles : en famille, entre amis ou seul(e) (nous vous intégrerons dans un groupe). Gratuit, inscription au 03-26-87-45-26 ou bibliotheque@st-brice-courcelles.fr



Après-midi jeux de société samedi 25 février : challenge Unlock / escape games

En partenariat avec l'Atelier ludoscopique. Affrontez à la médiathèque les terribles énigmes des jeux d'enquête « Unlock ». Des enquêtes palpitantes que vous devrez résoudre en 1h maximum, sur des thèmes variés. A vous de choisir la difficulté. Il y en a aussi pour les enfants ! (dès 8-9 ans)

A la fin de votre enquête nous calculerons votre score (qui dépendra aussi de la difficulté de l'énigme) et un classement désignera les 3 meilleures équipes. Elle recevront un paquet de cartes « Unlock short adventures » pour poursuivre le jeu à la maison.

Les jeux seront à disposition entre 14h30 et 17h. Entrée libre et gratuite.

Horaires d'ouverture des vacances (14 au 25 février)

- Mardi : 14h-18h30
- Mercredi : 10h-12h30 / 14h-17h30
- Jeudi : 16h-18h30
- Vendredi : 14h-18-30
- Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30





LES CRÊPES

d'Ophélie



Bonne Chandeleur !



La Recette du Mois



PRÉPARATION : 5 MINUTES



CUISSON : 10 MINUTES

INGRÉDIENTS

Pour 6 grandes crêpes

100g de farine

10g de beurre fondu

2 oeufs

250 ml de lait



PRÉPARATION

1. Dans un saladier, verser la farine.
2. Faire fondre le beurre puis l'ajouter au milieu de la farine.
3. Mettre ensuite les œufs et le lait dans le creux.
4. Bien mélanger afin d'obtenir une préparation lisse et sans grumeau.
5. La pâte est prête. A vous de faire sauter les crêpes !

UN PEU D'HISTOIRE !

- La **Chandeleur** vient du mot «Candle» (cire utilisée pour allumer le feu). C'est la **première fête** de la saison, célébrée le **2 février**. Elle marque le **début du printemps** et est également considérée comme le jour traditionnel du **début du cycle agricole** dans l'hémisphère sud. Elle a lieu au début de l'année liturgique, le «Triduum», qui célèbre la Vierge Marie et l'Annonciation de la naissance de Jésus-Christ.

NOTES

- Ophélie est Bricocorcellienne d'origine, elle habite aujourd'hui à Nice mais n'a pas oublié pour autant sa commune d'enfance où elle aime rejoindre sa famille pour les fêtes.
- Elle est photographe culinaire, créatrice de recettes pour des marques et demi-finaliste de Maestro Chef de Monaco !
- Pour notre grand bonheur, elle nous offre ses recettes les plus gourmandes !
- Suivez-la sur instagram : ophélie_collignon

Recettes Bricocorcelliennes, Mardi Gras arrive à grand pas !

L'aventure continue pour le projet collaboratif ! Vous avez été nombreux à répondre à notre dernier appel pour les recettes salées et nous vous en remercions !

Cette année, nous célébrerons Mardi Gras le 21 février, nous sommes donc à la recherche de vos recettes préférées de beignets !

Pour rappel, chaque mois nous publions une de vos recettes dans l'info afin qu'à terme un carnet de recettes 100 % Bricocorcellien soit réalisé et puisse être empruntable gratuitement à la Médiathèque Louis Aragon.

Faites nous parvenir votre recette (liste d'ingrédients + étapes) ainsi qu'une photo à l'adresse mail suivante : jennyfer.demaio@st-brice-courcelles.fr avant le **14 février 2023**.

Nous vous souhaitons par avance une bonne période de Carnaval !



Focus sur les vacances d'hiver



Rendez-vous place Jacques Brel devant le centre social pour ne pas rater une miette de ces festivités. La seconde semaine les enfants expérimenteront le mouvement dans tous ses états. La sortie à la journée sera organisée pour chaque tranche d'âge cette seconde semaine.



Du 13 au 24 février, le centre de loisirs ouvre ses portes pour les vacances d'hiver. La première semaine nous fêterons le carnaval. Une déambulation dans les rues de St Brice, un goûter festif accompagné de jeux, seront ouverts aussi bien aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs, qu'aux familles. Cet évènement aura lieu vendredi 17 février à partir de 15 heures.



Les plaquettes seront distribuées aux alentours du 23 janvier et les inscriptions se dérouleront du 30 janvier au mercredi 8 février, aux horaires habituels d'ouverture du secrétariat du centre social.

Secteur famille



Relais Petite Enfance

Pour information, la référente famille sera en congés maternité jusqu'au 13 février 2023. À son retour, pendant les vacances scolaires, elle compte sur vous pour les ateliers parents-enfants du mardi et du vendredi matin !

En attendant ne manquez aucune information ni évènement de votre centre social, en vous abonnant à notre page Facebook, en scannant le QR code ci-dessous.



Ateliers parents-enfants :

Les mardis et les vendredis de 10 h à 11 h 30, venez profiter d'activités au centre social avec vos enfants. Ces ateliers sont ouverts aux familles, enfants avec parents ou grands-parents, pendant les vacances scolaires. Ceux-ci permettent de rencontrer d'autres familles et de mixer les générations autour d'une activité conjointe où chacun peut apporter son savoir-faire, et ainsi le transmettre.

Les inscriptions sont ouvertes et sont obligatoires, dans la limite des places disponibles, au secrétariat du centre social. Pour le programme des vacances de février voilà ce qui vous est proposé :

Mardi 14 février 2023

Mini pizza
Participation : 0.50 cts / enfant

Vendredi 17 février 2023

Création de masques pour carnaval
Participation : 0.50 cts / enfant

Mardi 21 février 2023

Crêpes party
Participation : 0.50 cts / enfant

Vendredi 24 février 2023

Fabrication de marionnettes
Participation : 1€ / enfant

Les loisirs de proximité :

Vendredi 10 mars 2023

Bowling - Pizza

Départ : 18 h 30 de Saint-Brice-Courcelles

Retour : Vers 21 h 30 à Saint-Brice-Courcelles

Tarif : 6€/personne

Transport : Voiture / covoiturage

Repas : Pizza sur place, comprise dans le tarif

Secteur enfance



Le conseil des enfants

Passé à l'action !!!

Cette année les enfants du conseil sont de retour avec de nombreuses idées et plein de projets !!! Lors du premier trimestre, 12 enfants se sont inscrits tous les jeudis midi afin de s'investir dans des projets solidaires. Pour laisser une trace de leur passage dans le classeur du conseil, chaque enfant a créé un CV dans lequel il se sont présentes.

Juliette (10 ans) a proposé de confectionner des cartes de Noël pour qu'elles soient distribuées à un EPAHD. Tout le conseil a mis la main à la pâte afin de mener à bien ce projet. Lors d'un débat, les enfants du conseil ont voté à main levée pour les différents projets de l'année. Yohann responsable du périscolaire a sollicité l'aide du conseil des enfants pour pâtisser des cookies et les distribuer aux parents lors de la présentation des ateliers découverte.



Article écrit en collaboration avec le conseil des enfants et Honorine.

Secteur jeunes



Retour sur le CA

Les vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires, nous vous accueillons du lundi 13 février au vendredi 24 février 2023. Plusieurs dates à retenir, le vendredi 17 février : CARNAVAL dans la commune, suivi de jeux et d'un goûter au gymnase. Le mercredi 22 février : sortie à la journée au Snowhall afin de skier avec vos animateurs. Le planning d'activités sera prochainement disponible dans vos boîtes à lettres et les inscriptions débutent le lundi 30 janvier au secrétariat. Bowling, laser Game, atelier graff, activités sportives, intervention de l'association SBCTech, ... sont au programme

EVENEMENT : le samedi 4 février venez partager un moment convivial autour d'une CROZIFLETTE. Les jeunes du conseil des ados organisent cet événement afin de financer un weekend à la montagne. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au secrétariat. Tarif : 7€ par personne (le tarif comprend une part de Croziflette accompagnée d'une salade verte et un fruit) (Sans viande possible) Pour les boissons canette 2€ et vin blanc au verre 2€ et 8€ la bouteille. Boissons chaudes en vente
Horaire : 19h à 21h30

(Attention places limitées et inscription jusqu'au vendredi 3 février à midi)

Dans le cadre du club des ados, 7 jeunes ont proposé une vente de crêpes et de chocolats chauds dans l'entrée du centre social. Le but était de récolter des fonds pour soutenir une association qui vient en aide aux enfants malades. Grâce à la générosité du public et les bonnes approches des jeunes, ils ont pu obtenir la somme de 85,93€.

Voeux 2023 à la population, « Ensemble bâtissons un avenir »

L'heure était au rassemblement en ce samedi 7 janvier 2023 dans la Salle des Fêtes de la commune.

L'ensemble des Bricocorcelliens, des Elus, des Officiels, des partenaires et des associations ont été conviés à la Cérémonie des vœux et s'y sont rendu en nombre, la salle était pleine !



L'occasion pour Madame Quentin, Maire de notre commune, de remercier chacun pour sa présence et pour le travail effectué durant l'année écoulée. Pour la toute première fois, elle a pu transmettre ses bons vœux d'espoir et d'optimisme pour cette nouvelle année qui commence tout en mettant en évidence le contexte actuel incertain engendré par la crise du COVID-19, la guerre en Ukraine et la crise économique qui touche de plein fouet notre pays.



La Cérémonie a débuté avec une rétrospective présentant les moments forts de l'année 2022 et les projets réalisés à Saint-Brice-Courcelles. En effet, l'année 2022 s'inscrivant dans la continuité du travail commencé et élaboré par Monsieur Lescouet a été riche en réalisations.

Parmi celles-ci, nous pouvons retenir sur le plan éducatif le retour de la semaine de 4 jours avec la mise en place du « Plan Mercredi » ainsi que le début des travaux du restaurant scolaire, sur le plan sécuritaire la mise en place d'un éclairage « Pas à Pas » au Parc Alain Lescouet, la rénovation des aires de jeux pour enfants ou encore la continuité de l'extension de la vidéoprotec-

tion. Cette liste n'est pas exhaustive, de nombreux travaux ont vu le jour sur l'ensemble de la commune. L'intérieur de la Mairie a été modernisé pour assurer un meilleur accueil aux administrés, 150 arbres ont été plantés et des travaux sont encore en cours pour la mise en place d'un verger pédagogique prochainement.

Si 2022 a été riche, l'année 2023 sera une année chargée et utile ! Au programme : de nombreux travaux prévus - fin des travaux de la restauration scolaire, rénovation des bassins de l'île aux Saules, rénovation du mur du cimetière, révision de la signalétique sur la commune - , accompagnement des personnes en difficultés passagères, développement de l'intergénérationnel, poursuite des actions culturelles et des actions de communication ou encore valorisation du patrimoine local. Toutes ces actions ont un objectif commun : œuvrer pour l'essor de Saint-Brice-Courcelles et assurer une bonne qualité de vie à ses habitants.

Autre temps fort de cette cérémonie, la remise de médailles à 3 personnes récompensées pour leur sens du service : 30 ans de service et une retraite bien méritée pour Madame Merlier, 20 ans de service au sein de la collectivité pour Monsieur André et 40 ans de bénévolat pour Madame Camprasse en qualité de Cheffe de Cœur des Croq'Notes.



Le discours s'est achevé par la prise de parole de Monsieur Lequeux, vice Président du CROS Grand-Est et le dévoilement du panneau « Label Ville Sportive » puisque la commune s'est vue remettre en fin d'année 2022 ce label pour son implication dans le domaine sportif grâce à ses infrastructures et aux associations existantes sur la commune. En fin de discours, tous ont été invités à rejoindre le buffet pour le partage du verre de l'amitié.

Le Robespierre Un Tabac-Presses Multi-services

Le petit tour d'horizon des commerçants du centre commercial continue ce mois-ci avec une nouvelle interview ! Ce mois-ci, découverte en toute convivialité de l'espace Tabac-Presses et de ses nombreux services.

Bonjour, nous vous remercions de nous recevoir ! Pour commencer, nous allons vous laisser vous présenter !

Bonjour, je suis Ingrid, Gérante du bureau de Tabac Presse PMU Le Robespierre situé au 6 rue Robespierre. Je suis d'origine Ardennaise, et je me suis installée ici en 2014. Je recherchais activement un Tabac-Presses à reprendre et un local était disponible à Saint-Brice-Courcelles, l'occasion pour moi de pouvoir démarrer cette nouvelle activité qui me tenait tant à coeur !

Ce que j'aime avant tout c'est l'ambiance conviviale de ce type de commerce, le relationnel et la proximité que l'on a avec la clientèle. Certains clients passent même juste quelques minutes pour me dire bonjour, c'est agréable.

Quels sont les services proposés ?

Au Robespierre, nous proposons les services classiques d'un bureau de Tabac-Presses avec 1500 titres de presse présents, il y en a pour tous les goûts, tous les âges. Nous vendons également des timbres, des jeux à gratter et autres jeux de hasard tels que le loto.

Le débit de tabac n'est pas l'activité principale, le tabac ayant beaucoup augmenté il a fallu se diversifier et proposer de nouveaux services et des alternatives. Les clients peuvent retrouver ici également des cigarettes électroniques et une large gamme de e-liquides.

Depuis plus d'un an, nous travaillons avec « Relais Colis » et « Mondial Relay », c'est une activité qui fonctionne très bien surtout en ce moment à l'approche des fêtes. Les clients peuvent donc nous confier des colis à envoyer et /ou venir en récupérer.

Nous disposons également d'un coin « cadeaux », d'une large gamme de cartes qui évolue au rythme des fêtes et des saisons et proximité avec l'école oblige, les enfants retrouveront glaces, bonbons, boissons et gadgets en tout genre !

A tout ceci s'ajoute le service point vert : possibilité de retrait (pour les clients du crédit agricole uniquement) d'argent liquide via la carte bancaire.

Le service de paiement de proximité est aussi disponible, une façon rapide et pratique de pouvoir payer ses impôts, sa taxe foncière, sa facture d'eau et ses amendes directement au comptoir.

Effectivement, beaucoup de services sont disponibles chez vous, avez-vous d'autres projets à venir ?

Oui, il faut à tout prix se diversifier, c'est également ce qui me plaît dans mon travail : être polyvalente !

Depuis un an, nous proposons au Robespierre la possibilité de jouer au PMU, cela a beaucoup de succès donc nous prévoyons prochainement de proposer à nos clients de pouvoir jouer à l'Amigo (Ex-Rapido Ndlr), un jeu de hasard proposant un tirage environ toutes les 5 minutes sur des écrans de télévision.

Vous évoquiez en début d'interview 1500 titres de presse proposés à la vente. Quels sont les plus populaires ?

Sans hésiter en première position ce sont les traditionnels magazines à sensation et magazines de jeux qui ont le plus de succès. Viennent ensuite la presse pour enfant puis les magazines pratiques automobiles et voyages.

Avant de se quitter, nous vous laissons le mot de la fin.

Je tiens à remercier mes fidèles clients pour leur gentillesse. N'hésitez pas à venir découvrir le magasin, nous disposons d'une large gamme de cartes et de tout le nécessaire pour l'emballage de vos cadeaux !

Pour rappel, Le Robespierre vous accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 puis de 15h à 19h. Les samedis de 7h30 à 12h30 puis de 15h à 18h30.



Regard d'acteurs

40 ans du Mont Hermé et du CLAE

Dans cette rubrique, nous vous proposons des regards d'acteurs de la construction et de l'évolution de notre commune à travers la création du Mont Hermé et du Claé. A votre tour de nous raconter votre histoire :



Acteurs, utilisateurs, habitants de notre commune ou non, c'est à votre tour de nous faire part de votre aventure, vos satisfactions, vos déceptions, vos regrets, vos anecdotes d'hier ou d'aujourd'hui sur le Claé et/ou le quartier du Mont Hermé.

Et pour demain, donnez-nous vos idées, qu'en pensez-vous ? qu'attendez-vous ?

Une phrase, un texte, une vidéo, un dessin, toute forme d'expression est possible :

Les textes (signés ou non): envoyer à l'adresse : 40ansclae@gmail.com ou déposer auprès de Laurent Deutsch, directeur du Foyer pour tous

Les vidéos : une cabine, créée par SBCTech, destinée à l'enregistrement de vidéos est disponible au Foyer pour Tous, pour

l'utiliser, voir avec Laurent Deutsch

Quelques questions pour aider à démarrer mais vous avez libre cours à votre expression :

Le Mont Hermé :

- vous avez participé à l'élaboration du projet, à la concertation, comment cela s'est passé ? qu'est-ce que cela vous a apporté ?

- vous habitez aujourd'hui le quartier, comment sont les relations entre les voisins ? Quelles sont les animations qui s'y déroulent ? Quelles solidarités ?

- Qu'est-ce que vous aimeriez y trouver dans les années à venir ?

- Vous souhaitez y rester ? Pourquoi ? Vous souhaitez y partir ? Pourquoi ?

Le Claé :

- vous avez participé à la réflexion et sa construction, comment cela s'est passé ? quel a été votre engagement ?

- Vous avez été ou êtes bénévoles, quand ? comment ? qu'est que cela vous apporte ?

- Vous avez été ou êtes utilisateurs, qu'en pensez-vous ?

- Vos enfants l'ont fréquenté ou le fréquentent, qu'est-ce qu'ils vous en disent ?

Nous attendons vos contributions, nous les publierons dans l'info et lors de la fête prévue le 24 juin 2023 aux abords du Foyer Pour Tous Centre Social.

Le monoxyde de carbone une menace invisible

Vous avez peut-être déjà entendu parler du monoxyde de carbone, ou CO, mais savez-vous réellement à quel point il peut être dangereux pour votre santé et votre vie ? Le CO est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut causer des intoxications graves, voire mortelles. Il est produit lorsque les combustibles tels que le gaz, le fioul, le bois et le charbon ne brûlent pas correctement.

Les signes d'intoxication au CO

Il est important de connaître les signes d'intoxication au CO, car ils peuvent être facilement confondus avec ceux d'autres maladies courantes. Les symptômes

incluent des maux de tête, des nausées, des vomissements, une fatigue, une confusion et une somnolence. Si vous ressentez ces symptômes alors que vous êtes à la maison, il est important de sortir immédiatement et d'appeler les secours.

Comment se protéger contre le CO ?

Il existe plusieurs mesures que vous pouvez prendre pour protéger votre famille contre le CO. Tout d'abord, faites vérifier régulièrement vos appareils de chauffage, de cuisson et d'eau chaude par un professionnel qualifié. Installez également des détecteurs de CO dans toutes les pièces de votre maison, et assurez-vous qu'ils

sont en bon état et fonctionnent correctement. Enfin, n'utilisez jamais de grille-pain, de four à micro-ondes ou de cuisinière pour chauffer votre maison, et ne faites jamais fonctionner un moteur dans un espace fermé.

En somme, le monoxyde de carbone est un danger invisible qui peut causer des dommages irréversibles. Il est donc essentiel de prendre les mesures de précaution nécessaires pour protéger votre famille contre ce gaz mortel."



ÉDUCATION VOUS-AVEZ DIT ?

Depuis plus de deux ans, d'abord à travers des réflexions et des échanges le plus souvent informels, puis lors de réunions de travail, puis plus officiellement avec la mise en place d'un Comité de pilotage, et enfin avec la rédaction d'un dossier complet soumis à la validation des différentes instances partenaires, nous travaillons sur le nouveau PEDT (Projet Éducatif Territorial).

À Saint Brice Courcelles, nous bénéficions d'une véritable culture éducative, car la commune a, depuis plus de 35 ans au moins, pris en main la destinée de ses jeunes citoyens, en construisant un espace éducatif que beaucoup nous envient, et en inscrivant sa politique sur ce domaine dans tous les projets d'accompagnement proposés (PEL, CEL, PEDT, CTG, ...) par les différentes institutions concernées.

Nous ne faisons donc aujourd'hui que continuer ce qui est presque devenu une

pratique locale pour les différents acteurs du territoire (école maternelle, école primaire, CLAE, Centre Social, Associations, Collectivités, ...) et le plus difficile est certainement de faire attention à ne pas perdre ce qui en fait la qualité, tout en améliorant ou en développant ce qui peut l'être.

citée à fonctionner ensemble que le résultat sera à la hauteur de l'investissement, dans la capacité aussi à communiquer ensemble, à mettre en œuvre la coéducation et la continuité éducative, qui sont les deux grands enjeux de ce nouveau projet. Sa réussite repose donc sur des paris relationnels humains, autant que sur la compétence de ses acteurs. La réalisation des objectifs ne dépend pas de la juxtaposition d'activités complémentaire, mais de l'interaction entre elles afin que l'enfant qui est au cœur de cet édifice, bénéficie d'une

Parallèlement, nous avons signé une Convention Territoriale Globale avec La Caisse d'Allocation Familiale (CAF), déjà partenaire sur de nombreux projets, mais avec qui nous avons voulu, à partir du diagnostic de notre territoire, constater le fruit de nos efforts en cours, travailler les points à améliorer, mais également fixer les objectifs pour la période 2022-2025 afin de valoriser cet accompagnement.

Avec notre partenaire Éducation Nationale, la mise en place d'actions communes (conférence, formation, ...) et le cadre du PEDT nous ont permis de conforter les relations et de réaffirmer nos valeurs communes à travers la communauté éducatives dans son ensemble afin de conforter le principe de la continuité éducative et de développer ensemble la pratique déjà existante de la coéducation avec les autres partenaires locaux.

Comme le propose le proverbe africain, tout notre village peut contribuer à différents niveaux et à différents moments à l'éducation de notre jeunesse, car si on est habitué à penser que c'est d'abord le rôle des parents, les contributeurs à cette éducation sont nombreux, à Saint Brice Courcelles ils sont en plus très impliqués sur le plan scolaire, social, collectif, mais également citoyen ... ce pourrait être un prochain point de réflexion, qu'en pensez vous ?

« Il faut tout un village pour élever un enfant »
(proverbe africain attribué aux ethnies nigériennes Igbo et Yoruba)

Si le PEDT a bien été validé fin décembre, la mise en place des actions a démarré dès septembre, dès la rentrée scolaire et périscolaire, avec la nouveauté que représente la mise en place du Plan Mercredi en novembre dans une dynamique renforcée entre les écoles, le CLAE, les associations (sportives, musicales, loisirs, ...) nécessitant un rééquilibrage entre les activités périscolaires, et la pause méridienne en prolongement des activités scolaires remodelées quant à elles par les nouveaux rythmes.

Le PEDT 2022-2025 a une portée globale car il associe tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, sans oublier les aspects intergénérationnels pour certaines de ses actions comme par exemple l'accès des aînés au restaurant scolaire dès qu'il aura été agrandi. C'est le fruit du travail de réflexion collectif, fourni par tous les acteurs/partenaires au cours de ces derniers mois mais cela ne s'arrête pas là, car le meilleur est à venir ... c'est effectivement dans leur capa-

continuité dans son accompagnement à travers son éducation autant que ses loisirs, et puisse bien grandir dans notre commune.

Si le PEDT a bien été validé fin décembre, la mise en place des actions a démarré dès septembre, dès la rentrée scolaire et périscolaire, avec la nouveauté que représente la mise en place du Plan Mercredi en novembre dans une dynamique renforcée entre les écoles, le CLAE, les associations (sportives, musicales, loisirs, ...) nécessitant un rééquilibrage entre les activités périscolaires, et la pause méridienne en prolongement des activités scolaires remodelées quant à elles par les nouveaux rythmes.

Le PEDT 2022-2025 a une portée globale car il associe tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, sans oublier les aspects intergénérationnels pour certaines de ses actions comme par exemple l'accès des aînés au restaurant scolaire dès qu'il aura été agrandi. C'est le fruit du travail de réflexion collectif, fourni par tous les acteurs/partenaires au cours de ces derniers mois mais cela ne s'arrête pas là, car le meilleur est à venir ... c'est effectivement dans leur capa-



Nouveauté avec CITURA le T.A.D.

Un nouveau service de Transport à la Demande (TAD) est mis en place dans la zone d'activité de la Croix Blandin.

Le TAD est un mode de transport en commun qui permet de voyager depuis certaines communes périphériques et certains secteurs de l'agglomération vers un point de correspondance du réseau CITURA.

Pour l'utiliser, il faut s'inscrire au service et réserver les trajets à l'avance, par téléphone, en ligne ou via l'application MyMobi.

Le service TAD de la Croix Blandin permet de voyager depuis les nouveaux arrêts BERSTEIN, MADON, CHAPERON, DE LA NOUE, COMÈTE, ou les arrêts MAINO ET MACÉCLIERS de la ligne 17 vers le terminus Croix Blandin de la ligne 6. Il est en service du lundi au samedi de 7h à 20h (hors jours fériés) et est accessible avec tous les titres de transport CITURA.

Les voyageurs doivent réserver leur(s) trajet(s) la veille ou le jour J, jusqu'à 2h avant le voyage. Pour réserver, il suffit de se rendre sur www.citura.fr ou d'utiliser l'application MyMobi. Une fois le voyage réservé, il faut se présenter à l'arrêt convenu 5 min avant l'heure prévue. Les annulations sont possibles mais doivent être signalées au minimum 1h avant. Toute l'information est disponible sur le site de CITURA.



Laisser le moteur tourner cela peut coûter cher !



Saviez-vous que laisser tourner votre moteur à l'arrêt en France est interdit par la loi ? Cette réglementation, qui existe depuis 1963, vise à limiter les nuisances causées par les émissions des véhicules à moteur.

Ce que dit la loi

Selon l'article R318-1 du code de la route, il est interdit de laisser tourner son moteur à l'arrêt en stationnement, sauf en cas de nécessité, comme les démarrages à froid. Cette infraction est passible d'une contravention de classe 4, d'un montant minimum de 90 €.

ça peut coûter cher...

Il est important de noter que certaines exceptions sont admises, comme l'utilisation du chauffage pour dégivrer les vitres lors des démarrages hivernaux. Cependant, laisser tourner le moteur lorsque l'on attend quelqu'un sur un parking ou lors d'une course rapide peut entraîner une contravention de 135 €.

Économique et écologique

Couper le moteur lors des arrêts courts, comme aux feux rouges ou dans les embouteillages, est écologique et économique. Cela réduit l'usure des pièces et ne consomme pas autant de carburant. De plus en plus de voitures sont équipées de la technologie start and stop pour faciliter cette pratique.

Vélo électrique Zebullo' pratique et écologique

Notre commune accueille en ce début d'année 3 stations proposant des vélos électriques en libre-service, alternative pratique et écologique pour se déplacer. Vous retrouverez ces 3 stations à des endroits stratégiques : à proximité du Centre Commercial Jacques Brel (près du Vival), Place de la Mairie et également au Centre Commercial E.Lelclerc, permettant ainsi aux habitants et aux visiteurs de pouvoir se déplacer facilement et de manière autonome. Pour utiliser ce service, il suffit de s'inscrire en ligne ou en utilisant une application mobile, puis de déverrouiller un vélo à l'aide d'un code ou d'une carte. Le vélo peut alors être utilisé pour un trajet aller-retour, et doit être rendu à l'un des nombreux points de stationnement prévus à cet effet. Il en existe plus d'une quarantaine sur toute l'agglomération rémoise. Cette initiative vise à promouvoir les modes de transport durables dans la ville, en réduisant la circulation de voitures et en encourageant les moyens de déplacement alternatifs. Elle vient également en complément des autres services de transport en commun, offrant une solution flexible et rapide de mobilité. En outre, la mise en place de ces vélos contribue à améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour de plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de Champagne Parc Auto : www.cpa-champagneparcauto.com. Ne manquez pas la venue de la société Zebullo' sur le marché le 11 mars.



Trotinette électrique ce que dit la loi

L'utilisation est interdite aux moins de 12 ans

135 € aux parents

Casque audio interdit **35 €**

Passager interdit **35 €**

Vitesse limitée à 25 km/h

135 € + **1 500 €** si la trottinette a été débridée

La trottinette doit être équipée : d'un avertisseur sonore, de freins, de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière **11 €**

Montant de l'amende en cas d'infraction

Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM*, le port du casque et d'un vêtement ou équipement réfléchissant est obligatoire **135 €**

Assurance obligatoire **Jusqu'à 3 750 €**

Il est interdit de rouler sur les trottoirs **35 €**

Concours de soupe de l'AMAP dégustation et remise des prix

Le 3 décembre marqua le grand retour du concours de soupe de l'AMAP de St Brice Courcelles, après plusieurs annulations dues au Covid. Des cuisinières et cuisiniers, ainsi que des goûteurs et goûteuses se sont retrouvés dans la petite salle des fêtes pour cette réunion très attendue. Les concurrents en lice pour cette édition étaient : Caroline (soupe potimarron à l'orange), Marianne (soupe au pistou), Marielle (soupe pois chiches et épices orientales), Stéphanie (invitation au voyage), Brigitte (soupe de citrouille au safran et à l'orange), Annie (soupe céleri et roquefort), et Théotime (explosion façon Théotime). Les soupes ont toutes été préparées avec soin et passion, chaque concurrent mettant en avant ses talents culinaires pour tenter de remporter le prestigieux titre de vainqueur. Les arômes et les saveurs étaient incroyables, il était difficile de ne pas être tenté par une seconde portion.



Après avoir dégusté toutes ces préparations délicieuses, les goûteurs (jury d'experts et public) ont voté pour leurs soupes préférées. Le public a plébiscité les soupes de Brigitte et Marianne, tandis que le jury a élu les soupes de Brigitte et Théotime, qui a également remporté le prix spécial des enfants. Les prix de cette année ont été confectionnés par la Section Céramique du Centre-Social, ajoutant une touche d'originalité à l'événement.



Cette belle édition s'est terminée par un pot de l'amitié où tous les participants se sont réunis pour échanger sur leurs impressions et leurs expériences culinaires. C'était un moment de convivialité et de partage, où chacun a pu profiter de cette soirée exceptionnelle. Les organisateurs ont déjà commencé à planifier la prochaine édition, qui promet d'être encore plus époustouflante.

Atelier Céramique une journée pour apprendre



Valérie propose chaque mois un atelier d'une journée entière pour les adhérents. Ce rendez-vous se tient le jeudi de 9h à 17h, avec un repas pris en commun pour renforcer la convivialité.

Au cours de chaque session, une technique de poterie particulière est enseignée, permettant aux participants de prendre le temps d'apprendre et de mettre en pratique les techniques enseignées. Les réalisations des participants prennent forme au fil de la journée.

Les avis sur ces journées sont très positifs sur le groupe de discussion "le jeudi c'est poterie", où les photos des réalisations permettent de suivre l'évolution des travaux des participants. Les prochains rendez-vous sont très attendus avec impatience.

École de musique préparation du 8 mai

Les classes de CM travaillent déjà à la préparation de la cérémonie du 8 mai. Ecoute, travail vocal et enregistrement d'une bande son si nécessaire. Ces séances de répétitions se font en partenariat école de musique-éducation nationale, en présence des Professeurs des Ecoles et sous la direction de notre musicien intervenant en milieu scolaire, Benoit Scherr.



'Parcours Citoyen' pour les scolaires, mais plus largement pour nous, parents, construction d'une société en s'appuyant sur les épaules de notre histoire pour en bâtir l'avenir.

Notre prochaine audition est programmée pour le **samedi 4 février**, 16h, à la Salle des Fêtes. Une particularité à noter, les parents (ou les élèves) prépareront des gâteaux à déguster convivialement en fin de séance.

Saint Brice Harmony assemblée générale



Saint Brice Harmony a récemment tenu une assemblée générale particulière pour marquer le début de la saison 2023, qui célébrera les 40 ans d'existence de l'association. Des musiciens dévoués et passionnés, certains depuis de nombreuses années, ont discuté de deux points importants : la succession du Directeur/Chef d'orchestre, longtemps souhaitée, et les festivités pour le 40ème anniversaire. Ces célébrations promettent d'être grandioses, avec des contacts déjà établis avec d'autres chorales, fanfares et musiciens. La présidente de la Chorale les Croq' Notes, Madame Galand, le régisseur Gilles Persinet et le représentant de Madame le Maire, Dominique Pargny, étaient parmi les invités présents à l'assemblée. La réunion s'est terminée comme il est de coutume, avec la Galette des Rois et une flûte de champagne. Les répétitions reprendront le jeudi 19 janvier avec un nouveau programme. Les amateurs de musique pourront assister au traditionnel concert de printemps le **1er avril** à la Salle des Fêtes, en présence de la Chorale, les Fanfares et la Société Musicale St-Brice Harmony.

ASSBC handball du nouveau en N2

La longue trêve imposée par le championnat du monde, du 3 décembre au 21 janvier, a permis à Yacinn Bouakaz d'intégrer deux nouveaux éléments venus suivre un cursus universitaire à Reims. Le gardien Abdoulaye Dramé (en provenance de Dreux-Vernouillet) et l'arrière gauche Thibault Reboul (La Crau) ont démontré de belles qualités lors de la double confrontation amicale contre Soissons. A confirmer lors de la phase retour. En février, les Bricos recevront l'Entente Plesséenne (le 4 à 20h) et Saint-Pryvé (le 18 à 20h).

Tournoi fluo : rendez-vous dans un an



La deuxième édition du tournoi fluo a remporté un beau succès grâce à une dynamique équipe d'organisation qui n'a pas lésiné sur les moyens (traçage des terrains avec des bandes fluos, maquillage fluo, bracelets fluos, coin restauration avec croques, hot-dogs, popcorns). Les 78 participants de cette manifestation s'en sont donnés à cœur joie et se sont promis de recommencer ça dans un an.



Opération maintien pour les U18

Versés en Challenge de France après leur 3e place lors de la première phase, les U18 de l'Entente Marne connaissent leurs nouveaux adversaires. Les protégés de Mike Dorez affronteront l'ACBB, l'Alliance Artois, Seine Eure Iton, l'Elite Val d'Oise et l'Entente Sud Hauts de France. Avec la volonté de renouveler leur bail avec le niveau national.

400 gourdes pour les Bricos



Fini les bouteilles d'eau en plastique. Depuis le début de l'année, les handballeurs sont passés à la gourde, plus écologique, plus économique et plus saine. Une gourde remplace 4 kilos de gobelets et de bouteilles jetables par an. Elle est durable et réutilisable.. De plus, une gourde ne produit pas de déchets et participe au mouvement zéro déchet dont l'objectif est de réduire voire de supprimer les déchets liés à notre consommation d'eau. Le club s'est doté « d'une flotte » de 400 gourdes.



Retrouvailles

A l'occasion d'un petit déjeuner - le 8/9 d'Adjan, un réseau d'entreprises - le coach des Bricos, Yacinn Bouakaz, a retrouvé un ancien joueur de l'équipe de France Sébastien Bosquet (deux fois champion du monde, deux fois champion d'Europe), venu à Reims en invité-vedette. Les deux hommes ont en commun d'avoir défendu les couleurs Montpellier et de Tremblay durant leurs carrières.

Les coachs à l'école

A l'initiative du Comité de la Marne, le complexe Salvador Allende a accueilli la journée de formation « coach des petits champions ». Quatre-vingts entraîneurs venus des territoires champenois et lorrain ont profité des trois séances proposées dont une animée par le Brico Yohan Herbulot, pour enrichir leur expérience et en faire profiter à leur retour les joueurs dans leurs clubs. A noter que le club accueillera les Intercomités jeunes le 4 février (dès 13h30).

ASSBC Football

40 ans du Mont Hermé et du CLAE



Comme chaque année, le club organise le gouter de Noël pour les enfants du club. Cette année, les membres du bureau et les dirigeants ont choisi un format festif. Au programme, différents ateliers (tennis ballon, jeux de précision, ...) ont été menés par les éducateurs et les parents. La convivialité et la bonne humeur ont été au rendez-vous pour clôturer la fin de l'année. (cf photo assbc1)

ASSBC Basket médaille et championnat

Le 16 décembre dernier, notre ami Florian PICARD, licencié au sein de l'ASSBC Basket a reçu la médaille d'Or du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) en récompense de son bénévolat pour le basket. Florian a été joueur de niveau régional puis est devenu arbitre régional de basket. Il est aussi depuis 10 ans répartiteur départemental des arbitres. Un grand bravo à lui pour toute cette carrière de bénévole, nous sommes fiers de l'avoir parmi nos licenciés !



Ci joint aussi en photo notre équipe Séniore Féminines qui évolue en Pré Nationale (Plus haut niveau Régional). Elles sont actuellement 2e de leur championnat avec une seule défaite. Elles s'entraînent dur dans un climat convivial. Alors n'hésitez pas, venez les encourager ainsi que nos autres équipes.

Prochain match à domicile :

- Dimanche 05/02 à 16h00 Séniore Féminines contre l'AJ Bétheny.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous à l'adresse mail suivante : assbc.basket51@gmail.com ou au 06 98 11 04 80.

Résonance préparation du gala de fin d'année

L'année 2022 s'est terminée en beauté pour les adhérents de l'association Résonance : des vidéos et des photos de fin d'année ont été réalisées dans tous les cours, avec une ambiance festive et colorée. Chacun des adhérents a reçu un cadeau de fin d'année lors d'un moment de convivialité.

Depuis le 3 janvier, les danseurs se sont lancés dans une période intense de préparation pour le gala de fin d'année. Le spectacle, qui évoquera la culture populaire à travers des danses diverses, devrait intéresser un large public. Comme l'année dernière, l'originalité des chorégraphies sera le point fort de notre association. Notez dès maintenant les dates des représentations prévues les 1 et 2 juillet 2023.



Pour suivre l'actualité de Résonance, rendez-vous sur notre site internet <https://resonancedanse.wixsite.com/reims> ou contactez-nous par email à resonance.danse@gmail.com (Présidente : Mélissa Galasso) ou via nos pages Facebook et Instagram : [resonancedansereims](#) et [resonance.danse](#).

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose qu'un espace soit réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'informations générales. Ces conseillers bénéficient d'un droit d'expression individuel s'ils ne sont rattachés à aucun groupe. M. Saingery, Mme Henry et Mme Fernandez-Toussaint ont été élus sur la liste « Saint Brice Courcelles 2020 » mais ne se sont pas constitués en groupe. Ils bénéficient donc tous les trois d'un espace d'expression égal.

Cette antenne-relais est illégale :

Aucune demande de permis de construire. Pas d'affichage pendant les travaux.
Pas de concertation des riverains. Une taille imposante de plus de 30 mètres dépassant les 15 mètres maximum autorisés par notre Plan Local d'Urbanisme ainsi que les 12 mètres maximum vis-à-vis de la réglementation des monuments historiques.
Sa couleur réfléchissante défigure jour et nuit notre environnement pourtant protégé.
Sa puissance d'émission inappropriée de plus de 4V/m produit des interférences et un dysfonctionnement des matériels électroniques environnants.
Pourtant, on s'est satisfait des résultats farfelus d'une étude sur son rayonnement électro-magnétique réalisée par une société à la réputation complaisante avec les lobbys!

Les élus commettent parfois des erreurs, c'est pourquoi :

Il ne faut pas renouveler son bail !!!

nicolas@saingery.fr

Quand les mots sonnent faux dans les discours, les actes, eux, parlent vrais, même les plus basiques. Le procès-verbal et les délibérations du conseil municipal du 30/11/2022 mentionnent 24 conseillers en exercice (l'assemblée municipale en compte 23) et 19 votants (il y en avait 18). Notre municipalité ne sait pas combien elle a d'élus en exercice ni compter les votants en séance. **L'à peu près en lieu et place de la rigueur dans les comptes.** 10 élus sur 22 conseillers derrière le Maire lors de la cérémonie des vœux. 6 démissions depuis le début du mandat. 5 élus totalement absents + 4 élus très régulièrement absents en instance. **La désunion et la démotivation en lieu et place de l'esprit d'équipe et de la coopération.** 1 Je demande au Maire des informations sur des affaires municipales, je suis renvoyée vers le Président des commissions municipales, qui n'est autre que le Maire. Je m'adresse à son alter ego le Président des commissions municipales, aucune suite donnée. **Le dédain et la dissimulation en lieu et place du respect et de l'information.** 1 Je relève des dysfonctionnements dans le déroulement du scrutin électoral, je me vois reléguer de secrétaire à assesseur suppléant avec une plage de tenue de bureau de vote imposée très tôt et limitée à 2 heures. **La mesquinerie en lieu et place d'une répartition concertée des rôles.** 1 Demande répétée au Maire de mettre à disposition un local et de supprimer son encart dans notre espace d'expression sur L'Info pour gagner en lisibilité, sachant qu'il est interdit pour les élus majoritaires d'écrire dans cette tribune réservée. Rejet de mes demandes jusqu'à maintenant. **Non-respect des droits des conseillers de la minorité et refus du pluralisme au sein de la municipalité.** 1 Face à l'animosité, l'agressivité, la discrimination en séance du conseil municipal, j'ai opté pour une participation écrite adressée au Maire et à tous les conseillers municipaux avant la réunion. Il est de droit de transmettre ses questions et observations avant la séance, pour autant Madame le Maire décide de ne pas en tenir compte et refuse de les publier. **Privation par le Maire du droit des citoyens d'être informés des diverses opinions exprimées sur les affaires municipales mises à l'ordre du jour du conseil municipal.** © **Irrespect, mensonges, raisonnement primaire, voici la réalité du fonctionnement municipal actuel. CONSTERNANT, RIDICULE et tellement RÉVÉLATEUR D'UN MANQUE DE DISCERNEMENT.** Je présenterai dans les prochains articles les irrégularités commises sur des sujets bien moins futiles aux conséquences graves pour notre commune. Elue d'opposition, un sacerdoce, une galère dans un climat aussi hostile mais la détermination de respecter l'engagement pris auprès de vous aux dernières élections d'agir pour la commune et dans son intérêt. **Séverine HENRY, conseillère municipale** (mail de contact : henryseverineSBC@gmail.com)

JANVIER : LE MOIS DES BILANS

Comme vous le savez certainement je siége avec assiduité au Conseil Municipal depuis le 15 septembre 2021 en qualité de conseillère municipale de l'opposition.

Comme tout élu(e) d'opposition je suis appelée lors de chaque Conseil à me prononcer positivement ou négativement ou m'abstenir sur chaque proposition soumise à délibération. A ce titre j'exerce de plein droit un rôle pour faire vivre la démocratie.

A de nombreuses reprises sur l'INFO j'ai exprimé des avis divergents sur les actions menées par la municipalité mais aussi tenu à faire œuvre de propositions.

1) : Décembre 2021 j'ai demandé l'installation d'un distributeur de billets à l'usage notamment des habitants dans l'impossibilité de se déplacer.

2) : Février 2022 le panneau de libre expression de la rue Pasteur a été enlevé : j'ai demandé qu'il soit remis en place.

3) : Mars 2022 : J'ai demandé la mise en place de panneaux d'orientation vers les commerces pour des clients de passage.

4) : Avril et Juillet 2022 j'ai signalé l'absence depuis février 2022 des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site internet (notamment celui concernant le budget).

Je tiens à faire remarquer que si le panneau sus-indiqué a bien été remis en place et si les procès-verbaux manquants ont enfin été mis en ligne, ce n'est que sur mon insistance et que dans ces dossiers la Mairie n'a eu le choix que de se conformer aux textes légaux. Quant aux autres questions soulevées : silence radio.

Le pouvoir de l'opposition est aujourd'hui des plus limité, aidez-moi à faire avancer les choses en exprimant vos souhaits et suggestions

Voici mon adresse mail, je ferai le nécessaire et continuerai ainsi au mieux à remplir la mission qui m'a été confiée.

elyne.fernandez-toussaint@orange.fr

Elyne Fernandez-Toussaint, conseillère municipale.

Don du sang le 6 février



Le 6 février prochain, la salle des fêtes accueillera une collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang. Cette collecte est une occasion pour chacun de donner son sang et ainsi de contribuer à sauver des vies.

En effet, les besoins en sang sont constants dans les hôpitaux et les dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des patients. Chacun de nous peut être amené à avoir besoin de sang ou de ses composants, il est donc important de maintenir une réserve suffisante.

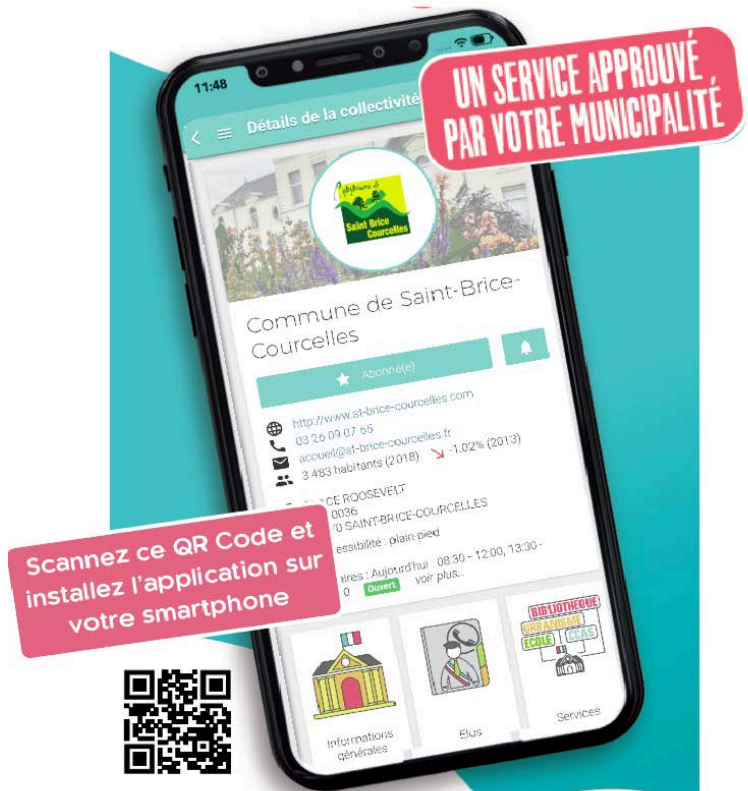
La collecte se déroulera de 16h à 19h30, nous invitons donc tous les personnes en bonne santé et âgées de 18 à 70 ans à venir donner leur sang. La donation est simple, rapide et indolore, et chaque don permet de sauver jusqu'à 3 vies ! N'hésitez pas à venir avec votre pièce d'identité et à vous hydrater suffisamment avant de venir donner.

En venant donner votre sang, vous contribuez à sauver des vies et à aider les personnes malades dans leur guérison. C'est un geste solidaire et généreux, qui peut faire toute la différence. Rejoignez-nous le 6 février à la salle des fêtes pour donner votre sang et faire une action concrète pour aider les autres.



Une nouvelle actualité ?
Recevez directement la notification sur votre smartphone !

**la solution simple,
rapide et gratuite !**



Trottoirs enneigés Qui est responsable ?



En cette saison hivernale, il est important de rappeler les règles de déneigement des trottoirs de notre commune. Les propriétaires ou locataires des immeubles sont responsables de dégager la neige et la glace des trottoirs devant leur propriété dans les 24 heures suivant la fin des chutes de neige. Le non-respect de cette règle peut entraîner des amendes. Utiliser des alternatives écologiques pour déglacer les trottoirs telles que le sable ou les copeaux de bois est fortement conseillé.



**Bien manger,
C'est aussi manger
de saison !**

Retrouvez votre marché :

11 fev 2023

**Place Roze
Saint-Brice-Courcelles**

14h30-18h30